

# MFR

**CULTIVONS LES RÉUSSITES**

— Saligny sur Roudon —

## ***CAPa Métiers de l'agriculture***

*Mon savoir-faire et ma passion pour la terre  
et le vivant.*



**En apprentissage**

### **MIP : porcs ou aviculture**

(Module d'Initiative Professionnelle)

- Un ouvrier qualifié en élevage
- Un professionnel du travail agricole
- Un acteur essentiel du monde rural
- Un salarié autonome
- Un collaborateur reconnu, au service de l'exploitation et des animaux



178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - [mfr.saligny@mfr.asso.fr](mailto:mfr.saligny@mfr.asso.fr)

[www.mfrsaligny.fr](http://www.mfrsaligny.fr)



---

# ***Le Mot du Président***

---

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT  
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



---

# ***C'est quoi une M.F.R. ?***

---

- Historique :** 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)  
1959 : Première MFR à l'étranger : Italie  
1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)



Les MFR en France (430)



## **Comment peut-on se former en agriculture ?**

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

## **Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?**

- Des établissements à taille humaine : ***un climat familial et un lieu de vie convivial***
- La vie à l'école : ***apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat***
- Une place de choix pour les familles :



***Des parents responsables***



***Des parents impliqués***



***Des parents engagés***



***D'autres relations avec leurs enfants :  
un dialogue sur l'expérience de l'alternance***

# L'équipe éducative



Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

## Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

## Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

## Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

## Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

---

# ***Le Conseil d'Administration***

---

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- Engagement associatif
- Proximité avec les jeunes et les familles
- Ancrage territorial
- Innovation éducative

---

# *Transport*

---

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier>

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

---

## *L'internat, les horaires*

---

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.

L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- **6h30** : Lever
- **7h00** : Petit déjeuner
- **8h00 – 12h15** : Cours
- **12h15 – 13h30** : Repas
- **13h30 – 17h30** : Cours
- **17h30 – 18h00** : Pause
- **18h00 – 19h00** : Étude ou services
- **19h00 – 20h00** : Repas et services
- **20h00 – 21h00** : Veillée
- **21h00** : Montée au dortoir  
(variable selon les activités)
- **22h00** : Extinction des lumières



# CAPa Métiers de l'agriculture

Option production agricole, utilisation des matériels

# MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

RNCP 40523

Fin de validité 31/08/2030

En  
apprentissage

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir terminé une classe de 3e
- CAP, BAC
- Être âgé de 15 ans minimum (dérogation possible pour l'apprentissage)

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de sécurité, de réglementation d'environnement
- Acquérir un premier niveau de qualification professionnelle
- Maîtriser les gestes techniques du métier
- Développer des compétences transversales
- Valider un projet professionnel
- S'insérer dans la vie sociale et professionnelle

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation du jeune
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3e
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

Frais de formation  
pris en charge  
par l'OPCO

## TARIFS 2026 / 2027

Statut interne : Hébergement & restauration : 130 €/ semaine  
Statut demi-pensionnaire : restauration pension : 70 €/ semaine

## ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

## INDICATEURS

La MFR est en cours d'habilitation pour proposer le CAPa Métiers de l'agriculture à partir de septembre 2026



MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON  
TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

# CAPa Métiers de l'agriculture

Option production agricole, utilisation des matériels



## MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

## DURÉE

- CAPa 1 : 12 semaines en formation / 28 semaines en stage
- CAPa 2 : 12 semaines en formation / 28 semaines de stage



## DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BAC PRO
- Salariat agricole & para agricole



## CONTENU DE LA FORMATION

840 h en enseignement sur 2 ans

- **support ruminants**

**MIP** : porcs ou aviculture

### CAPACITÉ GÉNÉRAL

- C1** Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- C2** Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- C3** Interagir avec son environnement social

### CAPACITÉ PROFESSIONNEL

- CP4** Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- CP5** Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage
- CP6** Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

# Un contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarié à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

**Sa rémunération** dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et **l'évolution** dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.



## CONTRAT DE TRAVAIL

Comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation.



## CONGÉS PAYÉS

5 semaines de congés payés.

## La durée

**Au plus tôt** => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

**Au plus tard** => finir 2 mois après la fin des examens

## Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15 ans** =>justifier avoir accompli fin de cycle de 3<sup>e</sup>/ avoir 15 ans =>le 31/12/n
- Jeune de **29 à 35 ans sous conditions**
- **Sans limite d'âge** :
  - Travailleurs handicapés,
  - Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,
- Sportif de haut niveau.

# Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 01/01/2026

Contrat d'Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans & plus*
1re année de formation	27%	43%	53%	100%
	492,22 €	783,90 €	966,21 €	1 823,03 €
2è année de formation	39%	51%	61%	
	710,98 €	929,75 €	1 112,05 €	
3è année de formation	55%	67%	78%	
	1 002,67 €	1 221,43 €	1 421,96 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans

1re année de formation	50%
	911,52 €
2è année de formation	57%
	1 039,13 €
3è année de formation	67%
	1 221,43 €

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.
- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.
- Les majorations liées à l'âge sont appliquées à **partir du 1er jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans.**

Vos contacts à la MFR :  
 Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76  
 mfr.saligny@mfr.asso.fr

---

# Les Atouts

---

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.
- Intégrer une classe à petit effectif.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.
- Accompagner la formation du jeune
  - Mise en place d'une charte qualité
  - Evaluations de positionnement
    - en 1<sup>re</sup> année
    - et en 2<sup>e</sup> année
  - ainsi qu'un examen blanc.
- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1<sup>ers</sup> équipements professionnels**, les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA
- Pour les apprentis une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay  
03470 SALIGNY SUR ROUDON  
04 70 42 22 76 - [mfr.saligny@mfr.asso.fr](mailto:mfr.saligny@mfr.asso.fr)

 [www.mfrsaligny.fr](http://www.mfrsaligny.fr) 

